

Modifié le 13/11/20

La Métropole construit son avenir

Quel développement de la Métropole souhaitons-nous ? Sur quel territoire voulons-nous vivre ?

Quel équilibre entre espaces urbains et ruraux ? Comment concilier développement de l'activité et préservation de l'environnement ?

Quelle politique de l'habitat sur notre territoire ? Comment favoriser l'accès de tous à un logement abordable et décent ?

Quelles priorités en matière de déplacements urbains souhaitons-nous privilégier ? Quelles sont nos ambitions en matière de transports collectifs, de moyens de déplacements économes et moins polluants ?

Comment maîtriser nos consommations énergétiques ?...

...autant de questions dont les réponses vont contribuer à construire l'avenir du territoire à une échéance de 10, 15 et 20 ans. Pour répondre à ces questions et construire l'avenir de son territoire qui couvre désormais 71 communes, la Métropole a engagé un vaste chantier de révision-élaboration de ses politiques d'aménagement du territoire.

Les dates à retenir

SCOT	2010 Diagnostic territorial	2011	2012 Elaboration du Projet de Territoire (PADD et DOO)	2013	2014/2015 Enquête publique et approbation du SCoT
PDU	Actualisation des données	Élaboration du projet de PDU		Enquête publique et	

	Élaboration du Diagnostic			approbation du PDU. Arrêt du projet en juin 2013
PLH	Diagnostic	Définition des orientations et du programme d'actions	PLH adopté le 25 juin 2012	
PCET	Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre		Élaboration du programme d'actions	Approbation du PCET